

SYNTHESE DE LA DISCUSSION SUR CHACUN DES SUJETS PROSPECTIFS CHOISIS

Sujet N° 8 : Comment faire travailler efficacement les élèves ?

Sujet N° 16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative ? En particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Sujet N° 8

Mots clés : hétérogénéité - pédagogie différenciée - aide individualisée - outils pédagogiques - taille des classes - redoublement.

Questions essentielles :

- Faut-il recourir davantage à l'aide individualisée, aux groupes de soutien, voire à des rythmes d'apprentissage différenciés pour adapter l'enseignement à la diversité de capacité et de maturité des élèves ?
- Dans quelle mesure, et à quelles conditions l'hétérogénéité des classes favorise-t-elle le progrès des élèves ?
- Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître, et de comprendre ?

Gérer l'**hétérogénéité** des élèves constitue un des soucis majeurs des enseignants et des équipes. A aucun moment le **principe d'hétérogénéité** n'a été remis en cause, car tous s'accordent à dire qu'elle est un ferment pour créer du lien social et du progrès, à condition que les stratégies et les **outils pédagogiques** mis en place pour aider les élèves en difficulté, soient divers et touchent à toutes les composantes de la scolarité. On peut aussi bien utiliser le mode ludique que s'appuyer sur le cœur même des contenus des enseignements disciplinaires et transdisciplinaires.

L'**aide individualisée** et la **pédagogie différenciée** représentent les stratégies essentielles pour éviter les ruptures d'un cycle à l'autre, et pour mettre en place des attitudes plus favorables aux apprentissages et aux comportements scolaires.

La démotivation des élèves en difficulté, le peu de conscience qu'ils ont de la nature des obstacles à surmonter, la multiplicité des types de remédiation à mettre en place par les enseignants, nécessitent que l'Institution fasse des choix

prioritaires et permettent, en accordant des moyens spécifiques, l'efficacité des actions et des pratiques mises en œuvre.

Il faut améliorer la souplesse des **structures de remédiation**, compléments indispensables de l'organisation en divisions identifiées par un niveau (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et des options. **Une bonne gestion de l'hétérogénéité** nécessite aussi que **les effectifs de classes soient allégés et équilibrés** afin de permettre aux enseignants, de répondre aux besoins des élèves en difficulté, de conduire une réflexion approfondie, de construire un **projet pédagogique fédérateur**, susceptible de définir les outils et les procédures d'une remise à niveau et des critères d'évaluation des actions. Le professeur dans sa discipline doit demeurer le maître d'œuvre des actions et des plages horaires doivent être libérées pour des **concertations disciplinaires** et interdisciplinaires.

La formation continue doit prévoir des stages pour aider les enseignants à acquérir de nouvelles postures de proximité indispensables dans les pratiques d'aide individualisée et pour mettre en place de nouvelles compétences de communication.

Pourquoi ne pas utiliser l'expérience et les résultats de l'évaluation de l'A.I. en classe de seconde ? Et aussi l'expérience des structures RASED et SESSAD (Ecole primaire).

Au collège, la diversité des intelligences et des talents se manifeste au plus haut point, d'où la difficulté pour de nombreux élèves de choisir une orientation en cohérence avec leurs goûts et leurs résultats scolaires. Comment les aider à construire un projet personnel clair ? Tout semble en effet occulté par un objectif quasiment exclusif : passer en classe de seconde d'un lycée d'enseignement général.

Pourquoi avoir supprimé brutalement les 4^{ème} et 3^{ème} technologiques sans en avoir donné une évaluation objective ? Ces structures permettaient de répondre aux besoins de certains, et de construire à leur rythme un projet personnel d'orientation.

Il est indispensable d'accompagner les élèves dans la construction d'un projet personnel d'orientation et les parents sont appelés à participer à cette construction en ne rejetant pas, systématiquement, la voie vers l'enseignement professionnel. Il en va de même pour les décisions de **redoublement**, qui, à certains moments de la scolarité, sont profitables et peuvent éviter d'accroître l'échec. En ce qui concerne les décisions de passage d'une classe à l'autre et de **redoublement**, les enseignants demandent à être reconsidérés dans leurs compétences disciplinaires et dans leur professionnalisme.

C'est pourquoi ils rejettent la suggestion que font des parents non spécialistes : celle de participer, après les cours, à des actions de remédiation.

Développer chez les élèves le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre, passe par l'amélioration de la communication entre les enseignants entre eux, et par la communication entre élèves et enseignants. Savoir où aller grâce à des **objectifs clairs, peu nombreux et connus des élèves**. Travailler à partir de compétences dans une coordination et un partage des tâches dans l'équipe. Ainsi les élèves pourront retrouver, d'une année sur l'autre, des habitudes et des organisations, **des outils et des méthodes**.

Dans la formation des élèves toutes les disciplines doivent être partie prenante. Il est nécessaire d'optimiser la considération et le respect de certaines disciplines et de leurs enseignants (en particulier les matières artistiques devenues optionnelles). Il faut impliquer davantage les élèves et contractualiser les **projets pédagogiques**, afin de mieux répondre à leur curiosité, créer un lien entre enseignement et réalité, enfin les responsabiliser et les rendre plus autonomes (car il ne saurait y avoir de motivation sans reconnaissance).

Retrouver le goût d'apprendre pour les uns, d'enseigner pour les autres, de l'échange et de l'effort pour tous, afin de rendre chacun acteur de sa démarche, ne pourra se faire que si les parents d'élèves relaient et accompagnent l'Education Nationale dans sa volonté et sa démarche de former des élèves, citoyens en devenir.

Sujet N° 16

Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative - en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Mots clés associés au sujet : éduquer - enseigner ; place des parents à l'école ; autorité ; droits et devoirs ; concertation ; respect.

1. Quel doit être le rôle des parents à l'école ? Comment favoriser son exercice ?
2. Quelles règles les enseignants et les élèves doivent-ils respecter dans leur relation mutuelle ?
3. Faut-il et dans quel sens, redéfinir les devoirs et les droits des élèves à l'école, au collège et au lycée ? Et comment les associer à cette définition ?

Il s'agit dans un premier temps de dire que nous ne sommes ni dupes ni soumis, que nous n'avons que peu d'illusions sur les résultats de ce débat, mais saisissons l'opportunité d'une discussion entre les différents acteurs de l'école.

Nous partons tout d'abord d'un constat. De plus en plus les parents se désintéressent de l'école. C'est un phénomène de société, l'individualisme se développe.

Les parents se plaignent d'un manque de communication avec les enseignants. Ce phénomène apparaît particulièrement après le primaire où l'on a un seul interlocuteur qui est l'instituteur. On observe souvent une attitude très critique des parents envers les professeurs, ils manifestent un manque de confiance dans les compétences des enseignants. Les médias ont largement contribué à ternir l'image des enseignants. Les parents demandent davantage d'informations et parfois même une aide pour mieux suivre leurs enfants sur le plan scolaire.

L'école n'est plus vraiment la structure qui permet l'insertion des jeunes dans la vie sociale et professionnelle. Il y a donc une perte de confiance de la part des parents.

Si le statut et l'**autorité** de l'enseignant ne sont ni discutables ni négociables, il faut adapter à chaque contexte, les notions de **respect** et d'**autorité**.

En effet, le niveau de **respect** obtenu est souvent relatif au vécu de chaque individu, à son histoire, et à son imaginaire. C'est pourquoi, la clarté des **règles**, de leur définition et explicitation au sein du règlement intérieur, peut participer grandement à l'acceptation mutuelle d'une culture commune dans chaque établissement. Le **respect** des règles ne doit pas être appliqué au détriment de l'esprit d'analyse. **Les droits et les devoirs** sont également liés à la notion de sanction.

Tous sont d'accord pour affirmer que l'éducation de base ne peut être transférée à l'enseignant dont la mission est prioritairement de transmettre des savoirs. Le rôle des parents et de leur **responsabilité** sont à redéfinir afin qu'ils assument mieux leur place dans le cadre de l'Institution scolaire. Entre surinvestir excessivement l'école, et livrer leurs enfants à eux-mêmes il y a sans doute un moyen terme fait de la prise de conscience **des droits et des devoirs** des parents et de leur place aux différents échelons du système éducatif. Etablir des relations de confiance entre les différents acteurs du système ne pourra se réaliser qu'en explicitant les **droits et les devoirs de chacun, au niveau collectif et individuel**.

Les personnels de l'éducation sont soumis aux obligations liées à leur statut et à leur mission, mais aussi à une nécessaire faculté d'adaptation aux évolutions complexes de la société actuelle.

Les enseignants demandent que l'on reconnaisse le droit à l'école de fonctionner selon ses propres règles. Les problèmes extérieurs ne doivent en aucun cas se régler à l'intérieur. Il s'agit également de souligner que les **règles de respect des personnes et des lieux** sont de la **responsabilité des parents**. Pour une meilleure **communication** avec les parents les enseignants demandent des formations.

Ouvrir l'école sur le quartier pour favoriser les échanges hors réunions de parents d'élèves, conseil d'administration.

Faire revivre le Foyer socio éducatif en y intégrant des parents. Avoir à sa disposition des médiateurs pour favoriser le dialogue et régler les conflits. Mettre en œuvre des projets dans le cadre de la solidarité.

Le milieu associatif pourrait créer un lien entre les parents et l'école, mais il tend à disparaître dans ce contexte précis.

Les trois priorités qui se dégagent du débat dans l'établissement :

- Permettre une meilleure gestion de l'hétérogénéité, grâce à des moyens spécifiques, permettant de mettre en place, efficacement, les stratégies de la pédagogie différenciée, et de générer du lien social.
- Développer le respect mutuel des droits et des devoirs de chacun, augmenter la participation de tous par l'information, la formation et une meilleure communication entre les différents acteurs du système éducatif.
- Pour favoriser l'intégration, initier de nouvelles coopérations et de nouveaux partenariats afin de permettre aux acteurs du système éducatif de travailler en réseau et de faire rencontrer des mondes qui s'ignorent.